



Drogues Trafic international

Bulletin électronique

Ukraine: du trafic de transit à la toxicomanie de masse

L'Ukraine est devenue au cours des dernières années un important territoire de transit qui a d'abord permis à l'héroïne et aux dérivés du cannabis produits en Asie du Sud-Ouest, en Asie centrale et dans le Caucase de parvenir, via la Russie et la Pologne, en Europe de l'ouest. Depuis quelques années en effet, une partie des drogues qui empruntaient « la route des Balkans » à partir d'Istanbul, est acheminée par « la route de la Soie », à partir du Tadjikistan. Mais le segment ukrainien de cette filière est aujourd'hui également utilisé par la cocaïne et la marijuana produites en Amérique du Sud et en Afrique qui arrivent par voie maritime dans les ports de la Mer noire et de la mer d'Azov, ou par la route, via la Russie et la Roumanie. Ce rôle de plate-forme de transit dévolu à l'Ukraine par la criminalité internationale a pour cause non seulement la position géographique du pays, mais également la crise économique et l'importance de la corruption dans l'administration. Ainsi, le 17 mars 2001, le président ukrainien, Leonid Kouchma, a limogé son ministre de l'Intérieur, Iouri Kravtchenko impliqué, selon l'opposition, dans un scandale lié au meurtre d'un journaliste.

En novembre 1997, les douaniers ukrainiens ont saisi dans le port de Sébastopol (Crimée) 600 kg de cocaïne, destinés à l'Europe de l'ouest et, en janvier 1998, 6 t de haschisch transportées à bord d'un camion tchèque entre le port ukrainien d'Odessa et Prague. Cette même année, les saisies de cocaïne se sont élevées à 225 kg. Entre 1999 et 2000, le trafic paraît s'être intensifié, avec la saisie, au total pour les deux années, de 6 t de dérivés du cannabis (dont près d'une tonne de marijuana sur un cargo colombien, dissimulée dans des conteneurs de banane, dans le port d'Ilyichevsk, en novembre 2000) et près d'une tonne de drogues dures (cocaïne et héroïne). Parallèlement d'importants réseaux de trafics passant par l'Ukraine ont été révélés en Pologne, en Italie ou au Pakistan, confirmant que les ports ukrainiens jouent un rôle important dans le transit international de toutes les drogues.

La narco-pharmacie de l'Europe de l'Est

Mais l'Ukraine ne constitue pas seulement un problème pour l'Europe de Schengen. Sa production de drogues de synthèse et d'héroïne artisanale alimente tous les pays de l'Europe de l'Est. Selon la police russe, les médicaments opiacés volés dans les stocks des laboratoires pharmaceutiques ukrainiens sont une des principales sources d'approvisionnement du marché noir de ces produits en Russie, dans les Pays baltes, en Roumanie, en République tchèque, en Slovaquie et en Pologne. La consommation de médicaments comme le Dimidrol (un antihistaminique), l'Eophiline (homologue du Bricanil, un antispasmodique) et la morphine à usage médical, se développe de façon exponentielle en Europe de l'Est: un toxicomane sur trois en Pologne, en Roumanie ou en Estonie est dépendant de ces substances dont les quantités sai-

sies en provenance d'Ukraine sont de plus en plus importantes. Une boîte de Dimidrol qui coûte 50 cents de dollars en Ukraine se négocie en Pologne au marché noir entre 2,5 et 3 dollars et entre 5 et 6 dollars en République tchèque.

Ces produits, classés en Ukraine au « tableau A » (délivrés uniquement sur ordonnance), sont fabriqués dans quatre laboratoires sur lesquels s'exerce en principe un contrôle strict: *Darnitsa* et *Barchagovka* (banlieue de Kiev), *Zdarovie* (à Kharkov) et *Ukrfarma tsia* (à Tcherkassy). Il n'est pas rare que des stocks se volatilisent au moment où ils sont livrés aux pharmacies. Par ailleurs, un peu comme cela se produit parfois dans les installations nucléaires, les employés de ces laboratoires, mal payés (environ 60 dollars mensuels) et le plus souvent avec plusieurs mois de retard, sont tentés de compléter leurs revenus en revendant au marché noir une partie de leur production. À ce détournement des productions légales s'ajoutent les productions des laboratoires clandestins, contrôlés par des familles mafieuses. Entre 1997 et 2000, 11 de ces laboratoires ont été découverts dans la seule ville d'Odessa¹ et, en 1999, 35 ont été démantelés (dont plusieurs fabriquaient de l'amphétamine) dans l'ensemble du pays.

En janvier 1996, le gouvernement a adopté une ordonnance sur la lutte contre le trafic de médicaments. Elle institue un comité de contrôle auprès du ministère de la Santé chargé de prévenir les détournements de stocks. Aucune loi cependant ne réprime en Ukraine la détention de médicaments du « tableau A ».

1. UNICRI, « Odessa Drug Market, Analytic Research », Kiev, 2000.

Les contrôles sont d'autant plus difficiles qu'une grande partie du marché légal des médicaments échappe à l'État: les rayonnages des pharmacies publiques sont vides, tandis que tous les produits médicaux s'achètent au marché « libre », dans les kiosques ou sur les trottoirs. Le Dimidrol et l'Eophiline sont réduits en poudre par les toxicomanes, puis mélangés à du permanganate de potassium et du vinaigre avant d'être filtrés et injectés par voie intraveineuse. L'oxydation de la molécule au moyen du permanganate renforce l'effet hallucinogène et le produit obtenu – que les toxicomanes russes ou ukrainiens nomment le *dief* – possède alors des propriétés proches de celles de l'héroïne. Cette recette, mise au point dans les centres de détention des années 1950, s'est popularisée au sein des camps et dans les groupes d'intellectuels *nieformalni* (non officiels). Elle est aujourd'hui très prisée par la jeunesse, et en particulier les petits commerçants qui travaillent sur les marchés privés tenus par des hommes de main des mafias.

Ces dernières sont composées, au niveau des importateurs, par des Slaves (ukrainiens et russes). Mais au niveau de la distribution de détail, les dealers sont généralement des Tziganes (ce ne sont pas des consommateurs) qui mettent à profit leur dispersion à travers le pays et leur solidarité communautaire. Tandis qu'en 1999, le chiffre officiel du nombre de toxicomanes était de 100 000 (plus d'un millier de morts par surdose chaque année), des observateurs estimaient qu'il faudrait multiplier ce chiffre par deux ou par trois si l'on tenait compte de ceux qui ne sont pas recensés. En 1998, 14 000 crimes ou délits ont été imputables au trafic et à la consommation des drogues sur les 30 800 commis dans le pays. Le commerce local des drogues renforce une criminalité qui, à son tour, s'exporte dans tous les pays voisins – en particulier en Pologne, en Hongrie et en République tchèque – où elle devient un élément de déstabilisation.

Toxicomanie et criminalité

La police a recensé une multitude de groupes criminels dans le pays (680 en 1999 qui, pour la plus grande majorité d'entre eux, ne comptent qu'une poignée de membres) dont l'activité tourne autour du trafic local des dérivés du cannabis et du pavot ainsi que de la cocaïne. La paille de pavot est broyée puis cuite avec de l'acétone ou du phosphore rouge. On obtient une mixture très impure et très nocive pour le système veineux, appelée en argot *shirka* (« noir »), qui est injectée. Un verre de paille de pavot coûte entre sept et 10 grivnas, soit de 4,5 à 5 dollars. En raison de l'interdiction de la culture du pavot (deux hectares ont été détruits en 1999) l'acquisition individuelle dans les régions de l'ouest est devenue difficile, de même que la constitution de réserves. Les usagers (environ 60 % des toxicomanes) ont donc tendance à se regrouper au sein du « système »: un cercle fermé, avec son mode de vie, ses règles très strictes régissant la fabrication, le transport et la vente de la drogue. Le *shirka* est à l'origine de la plupart des surdoses. Sa consommation a créé une véritable culture de masse de la toxicomanie.

Selon Interpol, le chiffre d'affaires annuel des drogues sur le marché ukrainien représente 60 millions de dollars. Le rapport de l'UNICRI² indique qu'une fraction des toxicomanes, 16 %, se procure de la drogue au marché central des villes contrôlé par une mafia. D'autres, 19 %, l'achètent (il s'agit surtout de haschisch) en discothèque et 16 % auprès des vendeurs de rue. Dans 10 % des cas, les drogues sont détournées des pharmacies. Ce rapport étudie également l'appartenance sociale des consommateurs: 65 % sont des chômeurs, 21 % des ouvriers et 5 % des élèves des écoles secondaires ou professionnelles. 40 % ont moins de 18 ans et 90 % moins de 30 ans. Mais l'Ukraine subit également l'« effet boomerang » du détournement des psychotropes d'abord destinés à l'exportation.

Les autorités sanitaires ukrainiennes se disent « préoccupées » par

l'augmentation de la consommation de drogues par voie intraveineuse. Et cela d'autant plus que le pays doit aujourd'hui faire face à une forte épidémie de sida. Alors que le nombre de personnes contaminées était longtemps demeuré assez bas, on observe une forte augmentation des cas dans la seconde moitié des années 1990. En 1994, 183 séropositifs avaient été répertoriés. Leur nombre, fin 1995, s'élevait à 1 673. Au 1er mai 1996, ils étaient 5 360, soit une augmentation de 3 000 % en un an et demi. Or, 70 % des séropositifs repérés sont toxicomanes par voie intraveineuse. Pour enrayer l'épidémie et offrir une porte de sortie aux usagers de drogues, l'Ukraine s'efforce de mettre en place des cures anonymes et gratuites, rompant avec la pratique répressive qui voulait, jusqu'à ces dernières années, qu'un toxicomane soit interné dans un établissement psychiatrique ou un camp de travail.

Le pays expérimente également un programme de méthadone à Kiev. Mais les moyens manquent pour étendre à toute l'Ukraine ces expériences novatrices. Bien que chaque jour, 1 000 à 1 200 patients victimes d'une intoxication grave due aux drogues se présentent dans les hôpitaux à travers le pays, il n'existe que très peu de services spécialisés. Un directeur de clinique pour toxicomanes, interrogé par le correspondant de *Drogues, trafic international*, raconte qu'il n'a reçu que 40 % du budget qui lui était alloué pour nourrir ses patients et n'a eu d'autre recours que de s'endetter auprès de ses fournisseurs. Kiev ne dispose, par exemple, que d'un seul de ces services ne pouvant accueillir plus de 12 à 15 toxicomanes à la fois. Ce sont en général les Églises qui se substituent aux carences de l'État: les protestants avec l'aide de la Norvège à Kiev, les baptistes à Odessa ou les uniates qui, avec le soutien de la filiale autrichienne de Caritas, ont ouvert un centre à Ivano-Frankovsk.

Correspondance de Kiev ■

Roumanie: des livraisons... « mal contrôlées »

Depuis la fin de l'embargo auquel étaient soumis les pays formant l'ex-Yougoslavie, les trafiquants opérant en Roumanie ne se limitent plus à des opérations impliquant le franchissement de la frontière hongroise. La constitution de stocks importants d'héroïne en particulier (auxquels s'ajoutent depuis quelques années les résultats de la production locale de cette drogue), permet une redistribution tous azimuts, particulièrement sur les axes traditionnels de la route des Balkans (Bulgarie, Serbie) et sur ceux, plus nouveaux, de l'Ukraine et de Moldavie. Les uns et les autres ont pour cible l'espace Schengen via la Pologne et la République tchèque.

Les narco-activités mettent à profit, depuis la chute de Ceausescu, le désordre, une législation inadéquate, la crise économique et la corruption sur une large échelle. Depuis dix ans, les scandales autour de la corruption des forces de répression se sont multipliés. Par exemple, en septembre 2000, un ex-officier des Services roumains de renseignement (SRI) a accusé trois officiers supérieurs de protéger les trafics illicites.

Depuis quelques mois a éclaté un nouveau scandale, impliquant cette fois la Brigade de lutte contre le crime organisé (BCCO). Premier épisode, une note du SRI adressée au ministre de l'Intérieur, faisant état de la disparition de « deux tonnes de drogues » saisies au cours de livraisons contrôlées menées par des officiers du BCCO depuis 1996, opérations qui n'avaient pas été communiquées à leurs supé-

rieurs hiérarchiques et n'avaient permis aucune arrestation de trafiquants. En fait, les officiers mis en cause n'ont pas fait disparaître de chargements entiers, mais ont « prélevé » des quantités variables de produits sur de nombreuses saisies d'héroïne, de cocaïne, de haschisch et de drogues de synthèse. On découvre, chez le personnage infiltré par le BCCO dans le réseau de trafiquants, Gheorge Banescu, ex-officier du SRI (et, auparavant de la Securitate de Ceausescu) 40 kg de « drogue » dont il ne peut justifier la présence. Le colonel Albu, chef de la BCCO, se réfugie derrière la confidentialité de l'opération et couvre Banescu. Il affirme que toute l'affaire est montée par le SRI pour se venger de la collaboration de leur ex-collègue avec la BCCO. À la suite de cette affaire, l'officier traitant de Banescu, le colonel Constantin Ursu, a été suspendu et toute la

direction de la BCCO remplacée. Le général Mihai Gheorghe Stoica a été placé à sa tête.

Deuxième épisode, le 13 février 2001: la police du port de Constantza – à la suite d'une dénonciation anonyme - annonce la saisie (grâce à la collaboration de « polices internationales ») dans un conteneur en provenance de Tanzanie de 9 t de haschisch qui auraient été destinées à un trafiquant turc. Un mois plus tard, le SRI révèle que le destinataire de la drogue était en réalité Banescu à travers une entreprise lui appartenant, Alban Impex SRL. L'opération aurait été montée à l'époque du limogeage de la direction de la BCCO. La presse annonce alors que la mise en cause de la BCCO provient de la direction d'Interpol et du FBI, alertés par les trop maigres résultats de l'agence anti-criminalité roumaine. Cependant, le chef du Parquet général, Joita Tanase, a retiré le dossier Banescu au Parquet militaire et remis l'ex-agent secret en liberté. On ne sait toujours pas où sont passées les deux tonnes de drogues, ni dans quelles poches sont allés les profits de leur vente. Certains observateurs n'excluent pas qu'ils aient contribué au financement de partis politiques.

Correspondance de Bucarest ■

Affaires à suivre

BIRMANIE : grandes manœuvres sur la frontière thaïlandaise

La confrontation entre la Birmanie et la Thaïlande le long de la frontière (*Drogues, trafic international* n° 2) n'a pas diminué d'intensité. Du côté birman, 10 000 soldats renforcés par 2 500 miliciens de la United Wa State Army (UWSA) du baron de la drogue, Wei Shao Kang se sont massés le long de la frontière. Du côté thaïlandais il y a moins d'hommes,

mais mieux équipés et plus mobiles, de la police des frontières (Border Patrol Police). Les deux camps ont déployé des équipements d'artillerie lourde.

Les Birmans prétendent préparer un assaut contre la Shan State Army (SSA) de York Serk dont, selon eux, les Thaïlandais protégeraient les trafics de drogue. Or s'il est vrai que ce dernier est un ancien lieutenant de la Mong Tai Army (MTA) du baron de la drogue Khun Sa (aujourd'hui sous la protection du régime de Rangoun), il était un simple chef militaire alors que les réseaux de la drogue constituaient une organisation à part, entièrement contrôlés par les fidèles

de son chef, pour la plupart d'origine chinoise, et sur laquelle il n'avait aucun droit de regard. Si York Serk ne s'est pas rendu c'est précisément parce qu'il voulait poursuivre le combat pour les droits de la minorité shan, par ailleurs ethniquement proche des Thaï (les uns comme les autres de langue thaï). En fait, selon Bertil Lintner et Rodney Tasker, grands reporters de la Far Eastern Economic Review³ les rodomontades des Birmans ont pour but de détourner l'attention d'une lutte pour le pouvoir qui se joue à Rangoun depuis la mort du

3. « Border Bravado », le 8 mars 2001

numéro 4 de la dictature militaire, Tin Oo, dans un accident d'hélicoptère en février dernier. Les Thaïlandais sont également divisés quant à l'attitude à adopter à l'égard du régime birman.

Le nouveau Premier ministre Thaksin Shinawatra, contrairement à son prédécesseur, est plutôt favorable à Rangoun. Au contraire, le général Wattanachai, commandant de la troisième armée qui campe sur la frontière, est d'avis qu'il faut utiliser la manière forte pour mettre fin au flot de drogues - en particulier d'amphétamine -, de réfugiés et de main-d'œuvre clandestine en provenance de la frontière.

Avec la Far Eastern Economic Review ■

Dernière heure

ALBANIE: relais des trafiquants colombiens

La police italienne poursuit son enquête, à laquelle collaborent les polices de sept pays, sur un vaste réseau de cocaïne démantelé en Albanie au mois de février. Deux frères albanais ont été notamment arrêtés: Frederik Durda (il porte le nom de sa mère), qui avait longtemps vécu aux États-Unis avant de regagner son pays au début des années quatre-vingt-dix et Arben Barbella (qui lui porte le nom de son père), un vétérinaire dont la vie était apparemment plus paisible. Selon le journal Klan de Tirana, la justice italienne a averti son homo-

logue albanaise que 6 t de cocaïne saisies au Venezuela et 2 t saisies aux Pays-Bas appartenaient à un réseau dirigé par les deux frères. Durda et Barbella. Ils se seraient portés garants auprès des « cartels » colombiens pour faire entrer en Albanie 15 t de cocaïne, dans le but de les stocker avant de les distribuer dans toute l'Europe. Les huit tonnes saisies représentaient la première partie du chargement. Cette affaire illustre le rôle joué par l'Albanie dans les grands trafics et montre que les réseaux des Balkans ne se limitent plus au trafic d'héroïne et de dérivés du cannabis, mais sont capables de prendre en charge toutes sortes de produits « non traditionnels ».

Klan, Le Courrier International ■

> Publication récente

Alain Delpirou; Eduardo Mackenzie Les cartels criminels. Cocaïne et héroïne: une industrie lourde en Amérique latine. Paris: PUF, 2000, 240 pp.

On pourra regretter l'inflation de livres sur le trafic de drogues en Amérique latine, tandis que les enquêtes journalistiques et même les recherches font cruellement défaut sur d'autres régions du monde (notamment sur l'Asie du Sud-Ouest, les Balkans ou l'Afrique). Au point que le même éditeur publie quasi simultanément, dans la même collection, deux ouvrages dont d'importants chapitres se recourent⁴. Les auteurs adoptent un point de départ astucieux en s'interrogeant sur la notion de « cartel », même si personne ne pense plus que les organisations criminelles colombiennes aient un quelconque rapport avec ce type de structure visée par les législations anti trust américaines. Et ils montrent qu'à la fin du vingtième siècle, existaient bien de vrais cartels, mais qu'ils fonctionnaient autour de productions légales, comme celles des vitamines (Roche, BASF et Rhône-Poulenc).

En dehors de cette « curiosité » le livre est précieux pour son caractère d'annuaire très complet des narco-organisations, notamment colombiennes et mexicaines, et sa scrupuleuse chronologie des événements évoqués. On ne peut également que le louer de s'interroger au sujet des « cartels de la drogue aux États-Unis », le plus souvent absents du paysage, et de dénoncer « l'ingérence de Washington » dans les affaires colombiennes. En revanche, on s'étonnera de l'acharnement mis à « blanchir » l'ancien président de Colombie Ernesto Samper de l'accusation d'avoir utilisé l'argent du cartel de Cali pour financer sa campagne électorale, sous le prétexte que de nombreux éléments réunis contre lui ont été effectivement fabriqués de toutes pièces, en particulier par les Américains. Mais il reste suffisamment d'éléments concordants pour conclure à sa culpabilité. À sa décharge, les auteurs avancent ce qu'ils estiment être un argu-

ment de poids: la Chambre des représentants a absout le président par 111 voix contre 43. Or, il faut savoir, d'une part, que des députés appartenaient en majorité au Parti libéral dirigé par Ernesto Samper et que, d'autre part, un grand nombre d'entre eux avait été eux-mêmes élus grâce à l'appui local des narcos. De même, les auteurs mettent au crédit de Samper l'appréhension des leaders du « cartel » de Cali alors que plusieurs de ces arrestations, en particulier celle de José Santa Cruz Londono⁵, étaient en fait des redditions négociées. Il est vrai que pour faire oublier les accusations pesant sur lui, aucun autre président n'a par la suite mené, sur tous les plans, une politique aussi favorable aux intérêts de Washington.

Alain Labrousse ■

4. En ce qui concerne le Mexique, le présent ouvrage et celui de Patrick Meyzonnier *Trafics et crimes en Amérique centrale et dans les Caraïbes*, qui fait l'objet d'un compte rendu dans La Gazette internationale des drogues n° 1 du 6 novembre 2000.

5. Il est « arrêté » dans un restaurant notoirement fréquenté par des policiers et des militaires. Il s'échappe de sa prison six mois plus tard et déclare à des journalistes « qu'on n'a pas respecté les engagements pris à son égard ». Il mourra dans une fusillade avec la police.

Drogue Trafic International (DTI) se situe dans le champ de la « géopolitique de l'offre » tel qu'il est envisagé par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). L'OFDT, dans un proche avenir, devra en effet alimenter l'OEDT d'informations et d'analyses sur ce thème. DTI se penche donc de façon prioritaire sur les réseaux alimentant l'Europe et la France; sur les politiques des pays européens ainsi que les sur les pays bénéficiant de la coopération de la France dans le domaine des drogues. Les sources d'information sont officielles (gouvernements, PNUCID/ODDCP, OICS, Interpol, etc.) ou proviennent de « correspondants » de terrain (chercheurs, membres d'ONG, journalistes, etc.). Bien que les articles soient publiés sous la responsabilité de leurs auteurs, ils font l'objet préalablement de vérifications auprès de spécialistes, de recoupements, etc. En dépit de ces garanties, il est clair que « la géopolitique de l'offre » s'inscrit dans le cadre des sciences humaines et ne peut reposer (sauf en ce qui concerne les saisies ou les arrestations par exemple) sur les mêmes critères que les autres publications de l'OFDT. D'où l'inclusion d'une rubrique « mise au point » incluant d'éventuelles rectifications ou commentaires.

Rédacteur en chef: Alain Labrousse / Assistant du rédacteur en chef: Hassan Berber
Directeur de publication: Jean-Michel Costes
Maquette - mise en page: Frédérique Million

Ce bulletin paraît tous les mois, une fois par trimestre
sur support papier et deux fois sur trois comme bulletin électronique.

Prochaine parution: 6 mai 2001
Contributions: date limite 26 avril 2001



Drogues Trafic International

Supplément du Drogues trafic international n° 3 - FICHE N° 2

ORGANE INTERNATIONAL DE CONTROLE DES STUPEFIANTS (OICS)

RAPPORT 2000

Le rapport annuel de l'OICS a plusieurs objectifs : présenter la situation mondiale dans le domaine des drogues illicites ; dresser le bilan de la disponibilité des substances « sous contrôle », c'est-à-dire destinées à l'industrie pharmaceutique (l'opium par exemple) et surtout se pencher sur la façon dont les États respectent les engagements qu'ils ont pris en signant les conventions internationales sur les stupéfiants. Ce rapport contient donc une foule d'informations que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

En principe, le rapport annuel de l'OICS a une approche essentiellement juridique et ne prend pas position sur l'activité des États dans le domaine des drogues en dehors de leur respect ou non de la lettre des conventions. L'OICS le peut d'autant moins qu'il est l'expression de ces États et que son rapport est fait des données que ces derniers lui fournissent. On ne trouvera donc aucune allusion aux liens de la dictature birmane avec les trafiquants de drogues, à la corruption du politique au Mexique ou au fait que le Maroc « tolère » les cultures de cannabis. Cependant, derrière cette apparente neutralité, on observe des prises de position très « engagées » : par exemple en faveur du « Plan Colombie », qui fait pourtant l'objet d'une vive opposition de la part des pays frontaliers et de l'Union européenne. Le rapport émet de même de très nettes réserves à l'égard de la politique de « réduction des risques » et sur toutes les politiques allant dans le sens de la « dépénalisation », dans le cas de la Suisse par exemple. On ne peut s'empêcher, à travers toutes ses prises de position, de sentir en filigrane l'influence des États-Unis et de leurs alliés.

I. LA SURCONSOMMATION DES SUBSTANCES PHARMACEUTIQUES PLACÉES SOUS CONTROLE INTERNATIONAL.

Chaque année, un thème jugé important fait l'objet d'un traitement particulier. Dans le rapport sur l'année 1999, il s'agissait d'étudier le problème posé par l'approvisionnement insuffisant en stupéfiants utilisés à des fins médicales, en particulier pour traiter la douleur, situation sensible dans les pays en voie de développement. Dans le rapport sur l'année 2000, il se penche au contraire sur la « surconsommation des substances pharmaceutiques placées sous contrôle », principalement dans les pays riches.

Un premier constat : les responsabilités de la situation dénoncée (surconsommation de barbituriques, de plusieurs amphétamines et de benzodiazépines) sont largement partagées entre les autorités gouvernementales, les professionnels de santé, les sociétés pharmaceutiques et les consommateurs eux-mêmes. Cependant, le rapport tend à faire de ces derniers, qui

pensent trouver là un « remède à la pression sociale », les victimes du laxisme de la réglementation, des techniques de commercialisation agressives et des modes de prescription incorrects. Cette situation est aggravée par la télé médecine et les prescriptions sur Internet qui tendent à remplacer la relation patient-médecin par la communication électronique.

Le remède recommandé par l'OICS est l'éducation des médecins, des professionnels de santé et du public en général. On fait également appel au comportement responsable et éthique des entreprises. Cette surconsommation qui a longtemps concerné surtout les pays développés, frappe maintenant les pays émergents où ce type d'usage est mieux admis sur le plan social que celui des drogues illicites.

II. FONCTIONNEMENT DU SYSTEME INTERNATIONAL DE CONTROLE DES DROGUES

Le rapport fait d'abord le bilan des adhésions aux différentes conventions (1961, 1971, 1988, « protocole » de 1972) : une trentaine d'États, pas toujours les mêmes, doivent encore ratifier chacun de ces textes. Les « manquements » aux engagements sont plus généralisés en ce qui concerne la communication des données : 46 pays n'ont fourni que des statistiques partielles et 33 n'ont fourni aucune statistique. Mêmes remarques pour les « précurseurs » et les évaluations en matière de besoin de stupéfiants à des fins médicales. Le rapport note ensuite que certains de ces derniers sont détournés des circuits licites vers les circuits illicites. Par exemple de grandes quantités de Diazépam ont été illégalement importées par le Ghana à partir du Royaume-Uni. La Thaïlande exporte également de grandes quantités de ces substances un peu partout dans le monde.

Abordant les produits naturels, le rapport épingle le Pakistan et l'Afghanistan pour l'exportation de graine de pavot. Il met en garde l'Ukraine pour la culture du pavot à opium « à des fins culinaires et décoratives » et celle du cannabis « à faible teneur en THC » à des fins industrielles.

Traitant des opiacés, il note que les stocks d'opium sont trop élevés du fait de la hausse de la production indienne et qu'en revanche ceux de concentrés de paille de pavot (procédé industriel le plus courant pour obtenir de la morphine) sont insuffisants par rapport à la demande mondiale. L'OICS réitère ses réserves quant à la remise dans les circuits licites de drogues saisies qui pourrait être à l'origine d'un déséquilibre entre la demande et l'offre de ces produits. Cela n'est pas clairement dit, mais une telle pratique lèse en particulier les producteurs légaux d'opiacés comme la Turquie et l'Inde. Parmi les pays qui devraient se sentir concernés figure en particulier l'Iran qui possède une usine de retraitement qui recycle de grandes quantités de morphine saisies chaque année. En dépit de ces mises en garde, un pays comme l'Égypte a demandé lors de la réunion de la commission des Nations unies sur les stupéfiants qui s'est tenue à Vienne à la fin du mois de mars 2001, à être autorisé à produire de la morphine avec l'opium illicite saisi (en particulier dans le Sinaï) par les services anti-drogues.

III. APERÇU DE LA SITUATION DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU MONDE

AFRIQUE

La situation des drogues est à mettre en rapport avec les problèmes économiques, politiques, sociaux et l'état de guerre. Le rapport indique que, fort de leur expérience passée dans le domaine du trafic de cannabis et d'héroïne, les trafiquants cherchent des contacts avec leurs homologues en Amérique latine pour distribuer la cocaïne sur une large échelle. L'Afrique du Sud constitue déjà un important marché pour cette drogue. Il rappelle que la relation entre drogue et sida a également été mise en évidence en dépit de la faible

consommation des drogues sous forme injectée. Il mentionne que l'héroïne et le crack sont de plus en plus consommés dans certaines îles du Cap Vert et l'héroïne à l'île Maurice. La consommation des drogues de synthèse est également en augmentation dans la plupart des pays. Le rapport rappelle que le cannabis reste la drogue non seulement la plus largement cultivée, mais également la plus consommée sur tout le continent. « Toutefois, la quantité [de marijuana] introduite clandestinement dans les pays d'Europe et aux États-Unis ne cesse d'augmenter ». Au cours de la réunion de la Commission des stupéfiants du mois de mars à Vienne, les pays africains ont réclamé du PNUCID la mise en place de programmes de développement alternatif concernant les cultures de cannabis en Afrique. En dépit du caractère tout à fait irréaliste de cette demande, le PNUCID y a répondu favorablement.

Le parti pris du rapport de ne traiter que des drogues illicites qui découle de son objectif d'examiner le respect des conventions, lui fait passer sous silence ce qui est souvent considéré par les Africains comme le principal fléau, particulièrement dans les pays d'Afrique australe : l'abus des boissons alcoolisées qu'elles soient « traditionnelles » ou industrielles. Il contribue notablement à la diffusion du sida, l'état d'ivresse conduisant souvent à négliger la protection des rapports sexuels.

Amériques

La plupart des données sur les Amériques figurent dans d'autres rapports publiés à peu près simultanément (ceux du PNUCID et des États-Unis notamment). C'est donc l'approche de l'OICS qu'il est plutôt intéressant de souligner.

Au sujet des îles des Caraïbes et de l'Amérique centrale, le rapport souligne que le transit des drogues en grande quantité, provoque un développement des toxicomanies, en particulier celles résultant de l'usage du crack, qui s'ajoute à celui des dérivés du cannabis et des inhalants. Le tourisme a, sur ce plan, des effets aggravants.

L'OICS prend nettement parti pour la politique des États-Unis en Colombie en dépit des oppositions émanant de l'Europe, lorsqu'il écrit : « l'Organe se félicite de l'appui que le gouvernement des États-Unis apporte au gouvernement colombien sous forme de ressources pour la mise en œuvre du *Plan Colombia*, stratégie globale et multisectorielle de lutte contre la fabrication et le trafic illicite des drogues ».

S'appuyant sur des rapports publiés aux États-Unis, il prend clairement parti contre l'utilisation du cannabis à des fins médicales, soulignant que ses effets négatifs sont à rapprocher de ceux du tabac. Le Mexique est félicité pour son efficacité dans la lutte anti-drogue, sans la moindre allusion aux très importants faits de corruption survenus à tous les niveaux des structures de l'appareil d'État.

Pour l'Amérique du Sud, après avoir félicité le gouvernement bolivien pour la réduction des cultures de cocaïers, il lui recommande de se préoccuper des cultures « excédentaires » de la région de culture légale des Yungas. Pourtant ces dernières sont relativement peu importantes (quelques milliers d'hectares) et les campagnes de répression sont susceptibles de provoquer un conflit d'envergure avec des paysans dont les structures syndicales sont particulièrement fortes. Les pays d'Amérique du Sud sont par ailleurs invités « à coopérer étroitement avec le gouvernement colombien à l'exécution du « Plan Colombia » : or on sait que ces pays y sont quasi-unanimement opposés car ils craignent des débordements de la guerre à la drogue sur leur propre territoire.

Asie

Est et Sud-Est

Comme les années précédentes, bien que la place de la Birmanie dans la production d'opiacés et d'amphétamine soit soulignée, on ne trouve aucune allusion à la place du gouvernement de ce pays dans les activités illicites. Que la culture du pavot se « situe dans les régions montagneuses situées en bordure des frontières du Myanmar », donne au contraire à penser qu'elle échappe au contrôle des autorités. On n'observe aucune allusion à l'application de la peine de mort dans de nombreux pays (Chine, Malaisie, Indonésie) pour la détention de petites quantités de drogues.

La place prise par les stimulants de type amphétaminique dans toute la région est fort justement mise en relief (17 tonnes ont été saisies en Chine - y compris Hong Kong).

Sud

Le rapport souligne que la Birmanie introduit massivement en Inde de l'héroïne et de la méthamphétamine dont le marché se développe rapidement. Dans le sens inverse, des producteurs chimiques sont introduits en Inde à partir de la Birmanie. En Inde, au Népal et au Bangladesh on observe un développement de l'abus de stupéfiants d'origine licite (sirops antitussifs à base de codéine et benzodiazépines). Le rapport met justement en relief l'assise communautaire des structures de soins et de prévention en Inde. Dans tous ces pays les cultures de cannabis, et parfois de pavot, se développent rapidement du fait de la crise du monde rural.

Occident

Si l'Afghanistan est pointé du doigt un peu plus vigoureusement que les autres pays d'Asie, c'est parce que les Talibans ne sont pas reconnus par les Nations unies et que leur gouvernement ne fait donc pas partie de l'OICS. Le passage qui lui est consacré est le seul du rapport qui fasse l'objet d'une approche véritablement géopolitique « L'organe craint que la poursuite de la production d'opium en Afghanistan, ainsi que la contrebande d'opiacés et des activités délictueuses qui en découlent dans toute l'Asie occidentale ne compromettent la stabilité économique et sociale et ne mettent en péril la paix et la sécurité dans la région. Il est de plus en plus manifeste qu'il existe des liens entre la contrebande d'armes à feu, les mouvements insurrectionnels et le trafic de drogues dans toute l'Asie centrale ». En revanche, les efforts de l'Iran dans la lutte contre le trafic de transit sur son territoire ne sont guère mis en relief. Il n'est écrit qu'entre les lignes que la Turquie abrite la plupart des laboratoires qui transforment la morphine afghane en héroïne destinée au marché européen.

Europe

Le chapitre sur l'Europe commence par des considérations sur le débat en matière de politique des drogues. Tout en reconnaissant que la réduction des risques a un rôle à jouer dans un dispositif d'ensemble, le rapport attire l'attention des gouvernements « sur le fait que les programmes de réduction des risques ne pouvaient remplacer les programmes de réduction de la demande ». Il regrette également que ces politiques « aient détourné l'attention (voire parfois même les ressources) des pouvoirs publics d'importantes activités visant à restreindre la demande, qu'il s'agisse de la prévention primaire ou du traitement fondé sur l'abstinence ».

De même l'OICS réitère ses objections à la mise en service de « salles d'injection » en Allemagne et en Espagne.

Sur le plan de la consommation, le rapport reprend les données présentées par l'OEDT, mais insiste sur le développement du trafic et de la consommation de cocaïne. Il déplore que l'amphétamine, en particulier sous sa forme ecstasy, soit considérée comme relativement inoffensive. Il ne précise pas s'il s'agit du point de vue des consommateurs ou des pouvoirs publics. Il souligne que la dépénalisation non seulement de la consommation, mais aussi de la culture et de la vente de cannabis qui est projetée en Suisse, est contraire aux conventions internationales. La Russie, quant à elle, est épinglée pour le manque de coordination et de cohérence entre les différents services chargés de lutter contre le trafic.